



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

équipements

Question écrite n° 71909

Texte de la question

M. Jean-Claude Abrioux appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur l'état actuel du parc roulant mis à la disposition de la Police nationale. De plus en plus de véhicules administratifs sont endommagés ou détruits à la suite de collisions, de lapidations ou d'incendies provoqués par des délinquants. Dans certaines zones sensibles, l'augmentation des véhicules inutilisables - temporairement ou définitivement - oscille entre 50 et 70 %. Une telle situation est préoccupante car les formes d'intervention voient leur mobilité réduite pour se rendre sur le lieu d'un délit ou d'un crime. Il lui demande de veiller à ce que les personnels en charge de réparer les véhicules détériorés puissent travailler dans de bonnes conditions d'approvisionnement en pièces et en matériels de rechange. D'autre part, le renouvellement d'une partie du parc automobile s'avère nécessaire.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Abrioux](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (10^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 71909

Rubrique : Police

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 janvier 2002, page 252